



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Sommation selon l'ORC 2021

Date de publication: SHAB 14.04.2021, **Publication répétée:** 12.04.2021, 13.04.2021

Numéro de publication: BH00-0000001112

Entité de publication

Registre du commerce du Valais central, Place du Midi 30, 1950 Sion

Sommation des entreprises individuelles, Jacques Bornet

3. Publication

Organisation concernée:

Jacques Bornet
CHE-107.018.533
1997 Haute-Nendaz

Remarques juridiques:

L'entreprise individuelle mentionnée n'a actuellement pas de domicile au siège enregistré. L'entreprise individuelle est donc sommée, en vertu de l'art. 934a, al. 1, CO, de régulariser sa situation légale et de requérir l'inscription, dans le délai indiqué, auprès de l'office du registre du commerce compétent. Dans le cas contraire, la radiation de l'entreprise individuelle est ordonnée par l'office du registre du commerce. Conformément à l'art. 940 CO, l'office du registre du commerce peut également prononcer une amende d'ordre de 5000 francs au plus.

Fin du délai: 17.05.2021

Point de contact:

Registre du commerce du Valais central
Place du Midi 30
P.O.B. 1176
1951 Sion